

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : — Pédagogie : — La conspiration du silence. — A qui la faute. — Du choix des livres (2^e article). — Rapports des inspecteurs d'écoles : M. Dupuis. — Feu l'abbé Léon Provancher. — Réponse à M. M. — Bibliographie. — **Partie pratique :** Session du Bureau des examinateurs de Québec. — Devoirs d'invention. — Rédaction. — Exercices de mémoire. — Instruction civique. — Analyse grammaticale. — Langue anglaise. — Géographie pratique. — Un inspecteur d'écoles dévoué. — **Divers :** Lettre pastorale. — Le “ Sténographe Canadien. ” — Terre-Sainte. — Actes officiels du département de l'Instruction publique. — Annonces.

La conspiration du silence

“ La conspiration du silence est ce qu'il y a de plus petit et de plus mesquin dans le monde du journalisme. On ne devrait y recourir que contre les publications absolument indignes.”

Ces lignes que nous avons lues dans la *Vérité* du 7 avril dernier, nous ont fait profondément réfléchir. Certes, l'*Enseignement primaire* n'a pas à se plaindre “ de la conspiration du silence ” de la part de tous ses confrères québécois ; mais nous nous sommes souvent demandé pourquoi certains journaux de notre ville s'obstinaient à ne pas même mentionner en passant le nom de l'*Enseignement primaire*.

Cette revue, telle qu'elle est dirigée, accomplirait-elle une œuvre “ absolument indigne ” ? Nous aimerions à le savoir.

A qui la faute

On se plaint, et avec raison, que l'école primaire telle qu'organisée dans notre province ne prépare pas suffisamment l'enfant aux luttes de la vie pratique ; qu'elle ne fait presque rien pour lui inculquer cet amour du travail intellectuel sans lequel le plus modeste ouvrier ne peut se perfectionner dans son état.

Naguère, l'honorable M. G.-A. Nantel, ministre des Travaux publics dans le gouvernement de Québec, au cours d'une conférence sur l'Instruction publique, signalait en termes éloquentes le triste état de choses que nous venons de mentionner. Puis il ajoutait : “ Je voudrais bien ne pas être trop sévère. Je voudrais faire large et généreuse la part du dévouement et des sacrifices de notre corps enseignant. Mais je ne puis taire cette vérité que l'enseignement donné dans un trop grand nombre de nos écoles primaires présente un côté plus défectueux encore que la faiblesse des études elles-mêmes. Nos enfants sortent des écoles, en général, sans la moindre ambition d'accroître, ni même de conserver ce qu'ils ont appris. ”

A qui la faute ? qui est responsable d'un si grand malheur ? — L'ESPRIT PUBLIC, ne craint pas de répondre le courageux ministre.

Mais plutôt écoutons l'honorable M. Nantel lui-même :

“ Ce qui est plus grave, ce qui réduit notre enseignement élémentaire à un état d'infériorité qu'on ne saurait cacher, c'est l'apathie générale dont il est entouré. On semble se dire que, la cotisation payée, le contribuable n'a plus rien à faire, l'action du clergé devant suffire, serait-il privé de tout autre concours de la part de ces mêmes contribuables.

“ Quelle différence disent ensuite nos réformateurs, entre les résultats obtenus chez nous et chez nos voisins Haut-Canadiens et Américains ? Oui, répondrais-je, mais quelle différence aussi dans le sentiment public au sujet de l'éducation !

“ Quels sacrifices ne s'impose-t-on pas là-bas pour une cause que l'on regarde comme la cause de toute la nation, la cause de l'avenir du pays ? ”

M. l'abbé S. Corbeil, prêtre, qui a fait une critique très judicieuse de la conférence de M. Nantel, affirme la même chose en termes remarquables :

“ Avec M. le ministre, je suis prêt à accuser l'esprit public. Fils d'un instituteur qui, malgré ses hautes qualités pédagogiques, ne fut point à l'abri de procédés impitoyables et iniques, j'ai connu par les infortunes domestiques comme on les traite, ces dévoués instituteurs, sans respect ni estime. Je sais quel vœu formait mon père pour ses fils : il leur souhaitait d'autres destins que les siens.”

Quel triste et pénible aveu, grand Dieu !

Oui, l'esprit public, du haut au bas de l'échelle, est le grand, l'unique coupable. L'apathie des puissants, l'indifférence du grand nombre et la mesquinerie des contribuables ont fait de la noble profession d'instituteur un triste métier qui suffit à peine à donner le pain quotidien. Si nous ne voulons pas manquer à notre mission nationale, il est temps de réformer l'école primaire

en faisant de l'enseignement une véritable carrière.

Pour en arriver là, nous avons besoin de nouveaux Nantels et de nouveaux Corbeils.

C.-J. MAGNAN.

Du choix des livres

Deuxième article

Dans le dernier numéro de *l'Enseignement primaire*, j'ai traité d'une manière générale du choix des livres ; je me suis appuyé sur certains principes pédagogiques connus et approuvés par tous ceux qui font de l'enseignement une étude sérieuse et suivie ; j'ai planté quelques jalons destinés à guider l'instituteur dans le choix des ouvrages à adopter dans son école.

Aujourd'hui, je désire attirer l'attention des autorités scolaires et celle des hommes d'école sur les qualités qui doivent recommander tout ouvrage classique au patronage de ceux que la chose concerne.

La première qualité entre toutes celles que doit posséder un ouvrage destiné à l'enfance, c'est la méthode. Il faut qu'il y ait, du commencement à la fin, un enchaînement rationnel, logique et parfait de la matière traitée ; la clarté, la précision, la simplicité des expressions employées dans la phraséologie doivent présider à l'exposition des principes, des notions que l'on veut inculquer aux élèves.

Bien que le nom de l'auteur doive entrer en ligne de compte dans le choix d'un livre, il ne faut cependant pas agir en aveugle et fixer son opinion de confiance, parce que celui qui l'a produit nous est connu ; il faut l'examiner soi-même et agir avec prudence et en connaissance de cause.

La réclame et les titres ronflants ne sont pas des recommandations suffisantes et ne portent pas toujours le cachet du désintéressement et du désir d'être utile à la cause de l'éducation de la jeunesse. Car il arrive assez souvent qu'on peut avoir obtenu quelque succès dans l'enseignement et faire des livres très médiocres, entachés de routine et de procédés surannés. N'oublions pas non plus qu'il est des hommes qui enseignent toute leur vie par instinct, sans essayer de modifier en rien leur manière de faire, et qui, pour n'avoir pas la peine d'étudier, combattent avec acharnement toute idée nouvelle, tout mouvement vers le progrès.

Chaque science, chaque branche d'instruction, chaque matière du programme a son vocabulaire particulier dont il faut tenir compte dans la rédaction d'un manuel scolaire.

Une grammaire, par exemple, ne doit renfermer que des définitions courtes, concises et laconiques accompagnées d'exemples appropriés à l'illustration des règles exprimées. Pour l'histoire, les phrases doivent être plus coulantes et plus soignées, afin de se mieux prêter à la récitation des leçons; car parmi les livres, il en est qui sont destinés à être appris par cœur, ou plutôt à servir d'aides-mémoire propres à fournir aux élèves les expressions claires et précises pour formuler d'une manière convenable les notions apprises directement de la bouche du maître; d'autres servent de guides, ou comme référence dans le travail journalier, tels que l'arithmétique, les devoirs grammaticaux, etc.

On conçoit que, pour fixer judicieusement son choix sur des livres classiques, il faut prendre en considération toutes les raisons que je viens d'exposer sur ce sujet.

J.-B. CLOUTIER.

Rapports des inspecteurs d'écoles

GLANURES

Comme l'on peut s'en convaincre par l'examen de ce tableau (1), les municipalités où se trouvent les meilleures écoles sont celles où les titulaires sont le mieux rétribués.

Monsieur le Surintendant, je ne puis terminer ce rapport sans attirer votre attention sur un mal trop connu ici; je veux parler de la trop grande facilité avec laquelle l'on obtient le diplôme d'institutrice à certains bureaux d'examineurs. Des jeunes filles refusées au bureau de Montréal se sont adressées immédiatement à ce ou à ces bureaux et ont obtenu leur brevet de première classe. D'autres, en plus grand nombre, malgré le refus du certificat de cours complet des religieuses qui leur donnent l'instruction, les jugeant incapables, s'y présentent et obtiennent le même succès. De sorte que les élèves les mieux préparées de certains couvents se présentent à Montréal et les autres moins bien préparées, et souvent pas préparées du tout, se présentent ailleurs et obtiennent un brevet avec une note aussi bonne et souvent meilleure que les premières.

Le mal que cette *facilité* produit est incalculable dans l'école. Il l'est encore par rapport au corps enseignant en général. Car, cette facilité est cause d'une concurrence injuste entre des institutrices d'une capacité bien différente quoique munies du même diplôme. Ce qui fait que leur engagement est une affaire qui se traite tout simplement au rabais, surtout dans les municipalités où l'on trouve exorbitant un traitement de cent dollars pour enseigner durant dix mois, chauffer la maison d'école et l'entretenir aussi proprement que les règlements l'exigent.

(1) Tableau qui se trouve dans le rapport complet.

Je crois que l'établissement d'un bureau central chargé de préparer les questions à être fournies au divers bureaux d'examineurs, serait d'une grande utilité.

J.-C. DUPUIS, l'Assomption.

Feu l'abbé Léon Provancher

Le dernier numéro du *Naturaliste Canadien* contient, à sa première page, le portrait de feu l'abbé Léon Provancher.

Cette gravure, aussi fidèle que bien réussie, nous représente le savant chercheur des mystères cachés dans la nature, tel qu'il était il y a trente ans, époque où j'ai eu l'avantage de le connaître. En l'examinant attentivement, on trouve la ressemblance parfaite : traits réguliers et énergiques, front dégagé, vue perçante, et annonçant la perspicacité et la détermination, enfin, c'est lui-même.

M. l'abbé V.-A. Huart, ancien disciple du regretté défunt, commence en même temps la biographie de celui qui le premier parmi nous s'est occupé sérieusement de l'étude de l'histoire naturelle, par un préambule de trois pages dont je détache les deux paragraphes suivants :

“ En ce mois de mars, deuxième anniversaire de la mort de M. l'abbé Provancher, il est convenable que le *Naturaliste Canadien* rappelle plus spécialement la mémoire de son fondateur. Aussi, est-ce à juste titre que l'administration de la revue n'a pas épargné les frais pour offrir à ses lecteurs le portrait du savant défunt, que l'on voit à la première page de ce numéro et qui est le plus parfait qu'elle ait pu obtenir, eu égard à ses ressources peu considérables. C'est l'hommage bien mérité du *Naturaliste* à celui qui, en dépit de tous les obstacles, lui a donné et conservé longtemps l'existence.

“ Le même sentiment de haute convenance auquel s'ajoute la gratitude du disciple et le

souvenir fidèle de l'amitié, m'inspire la pensée de commencer, en même temps, un travail biographique que je veux faire le plus complet qu'il me sera possible. Je réaliserai, de cette façon, un dessein entretenu surtout depuis deux années et toujours ajourné, parce que j'avais constamment l'espérance de voir renaître prochainement le *Naturaliste Canadien*, et que, me semblait-il, nul autre endroit n'était mieux désigné pour présenter à mes compatriotes la description d'une vie, d'une oeuvre qui leur ont fait grand honneur.”

C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai vu M. l'abbé Huart entreprendre la publication de la biographie du modeste savant que nous regrettons tous et qui, le premier, dans des temps et des circonstances très difficiles, a bravé tous les obstacles, toutes les difficultés pour doter son pays d'ouvrages sur l'histoire naturelle jusqu'alors inconnus au Canada.

Qu'on me permette de noter ici son *Traité élémentaire de botanique*, son *Verger Canadien*, sa *Flore Canadienne*, sa *Faune Canadienne*, son *Naturaliste Canadien* auquel il a employé les vingt-deux dernières années de sa vie, sans compter les nombreux écrits qu'il a publiés sur l'éducation et sur plusieurs autres sujets.

Personne, mieux que M. Huart, n'était en état de faire connaître au public canadien le mérite de feu l'abbé Provancher, à qui il est redevable d'une partie de ses connaissances en histoire naturelle ; et les relations intimes qu'il a entretenues avec le défunt jusqu'à sa mort, lui permettent d'en parler pertinemment et de le faire connaître dans sa vie privée, de manière à ce que chacun puisse le juger avec connaissance de cause.

Car, il ne faut pas se le dissimuler, malgré ses talents, ses durs labeurs, son mérite incontestable, M. Provancher n'a pas toujours été favorablement jugé. Sa grande franchise et une certaine raideur de caractère lui ont parfois

créé des ennemis, de sorte que bien souvent, il n'a pas rencontré l'appui et l'encouragement qu'il avait droit d'attendre de ses confrères, et des gens instruits.

On a montré parfois de l'indifférence pour ses études et pour ses recherches de prédilection ; l'on allait même jusqu'à le railler et le ridiculiser dans ses recherches sur la science ; mais si quelqu'un osait lui faire la moindre remarque sur ce sujet, par une répartie fine et piquante, il savait ôter à l'imprudent l'envie de recommencer.

Un jour, un bon vieux notaire de la campagne, croyant faire un trait d'esprit, lui dit avec une certaine pointe d'ironie : " Mais, M. l'abbé, je trouve étrange de voir un homme savant comme vous l'êtes passer son temps à parcourir les champs pour attrapper des *petites bêtes*." — " Soyez tranquille, répond M. Provancher, je ne m'occupe que des petites et je laisse les *grosses* en repos."

L'histoire ne dit pas ce que répondit le notaire.

M. l'abbé Huart me pardonnera cette digression, et voudra bien croire que je ne veux pas empiéter sur son domaine de biographe.

En terminant, qu'il veuille bien accepter mes plus chaleureuses félicitations pour l'hommage de reconnaissance qu'il rend à son vieil ami qui était en même temps le mien.

J. B. CLOUTIER.

Réponse à Monsieur M.

Nous avons reçu une longue correspondance d'un instituteur de la campagne nous racontant, en termes amers, les misères que les commissaires de sa paroisse lui font endurer. Ne connaissant nullement ce qui s'est passé dans cette municipalité, nous ne saurions prendre nommément fait et cause pour notre correspondant. Une chose certaine,

c'est que la loi actuelle permet aux commissions scolaires de commettre bien des injustices. Il est regrettable que les instituteurs et les institutrices qui font leur devoir soient abandonnés aux caprices et à la mesquinerie des contribuables. Il me semble que la loi d'éducation devrait être amendée de telle sorte qu'aucun titulaire d'école ne pût être congédié sans raisons sérieuses.

Nous ne pouvons rien faire en faveur de notre confrère, sinon que de lui offrir nos sympathies.

C.-J. M.

Bibliographie

SIR WILLIAM PHIPPS, *devant Québec*. — Histoire d'un siège, par ERNEST MYRAND. — Imprimerie de L.-J. Demers & Frère, Québec, 1893.

Encore un livre canadien, et un joli. L'auteur d'une *Fête de Noël sous Jacques Cartier* fait peu de bruit, mais il travaille sérieusement. Véritable abeille littéraire, il butine de bibliothèque en bibliothèque, d'archives en archives, de ville en ville, et cela pendant des semaines, des mois et des années. Un beau matin, un fort volume historique fait son apparition dans les vitrines des librairies de Québec. Tout le monde est surpris, étonné ; on ne peut croire qu'un tel ouvrage soit devenu public d'une manière aussi simple. C'est l'histoire de *Sir William Phipps devant Québec* et le procédé louable de son estimable auteur M. Ernest Myrand.

Le travail comprend deux parties distinctes : *Histoire documentaire* et *Etudes critiques*. La première partie est entièrement formée d'intéressantes relations au nombre de dix-neuf, la plupart inédites. Nous écoutons successivement Frontenac, Phipps, Monseigneur, Mgr de Laval, La Hontan, les religieu-

ses archivistes du Monastère des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu, etc.

Dans la seconde partie, nous éprouvons plus de satisfaction : au style documentaire a fait place le style de M. Myrand lui-même, style souple, facile et souvent agrémenté de fines pointes et de délicates railleries.

M. Myrand, en historien sérieux, sacrifie volontiers la légende au bénéfice de la vérité. Ainsi, d'après Charlevoix, le pavillon de Phipps abattu par le canon de Maricourt avait été ramené au rivage par des Canadiens qui n'avaient pas craint d'aller le chercher à la nage, malgré les balles des Anglais. Eh ! bien, ce n'est pas exact. Le pavillon a bien été coupé, mais on est allé le chercher en chaloupe et non à la nage. Ce n'est pas encore vilain, tout de même.

Ce qu'il y a de plus grave, le Frontenac en bonnet de coton, dormant ou expirant, à demi-renversé sur un canapé quelconque, gravure que tout le monde connaît, est un *faux portrait*, c'est celui d'un ministre protestant, Jean-Henri Heidegger ! On n'a pas encore découvert le véritable portrait du grand gouverneur.

Heureusement, il n'en est pas de même de la fière réponse de Frontenac à l'envoyé de Phipps : M. Myrand en confirme l'existence, pièces justificatives en mains.

En somme, le livre de M. Myrand est un travail historique de haute valeur qui fait honneur à la littérature canadienne.

M. J.-O. Filteau, de Québec, est le seul libraire où le livre de M. Myrand soit déposé en vente.

MÉMOIRE DE MGR TACHÉ *sur la question des écoles du Nord-Ouest.*

Le vénérable archevêque de St-Boniface a récemment publié une brochure qui met à jour l'inique persécution que nos compatriotes de l'Ouest ont eu à souffrir, à propos de

leurs écoles, de la part des protestants des Territoires. Le style et le fond de cet ouvrage est à la hauteur du triste sujet qui a causé tant de chagrins aux Grand Vieillard de l'Ouest, depuis quelques années.

LA GAZETTE DES CAMPAGNES entrant dans sa trentième année le 15 mars dernier. Nos meilleurs souhaits de prospérité.

LA CROIX DE MONTRÉAL, d'hebdomadaire qu'elle était, est devenue quotidienne. Nos compliments les plus sincères.

LA SEMAINE POLITIQUE, *Journal hebdomadaire*. Tel est le titre d'une nouvelle publication qui vient de faire son apparition à Québec. MM. A. Bernier, L.-O. Beaubien, avocats, et M. W. Fampalon, notaire, en sont les directeurs. *La Semaine Politique* revendique avec force les droits des Canadiens-français et se déclare conservatrice en politique, mais indépendante des hommes publics. Tant mieux, la province de Québec a besoin, plus que jamais, de journaux libres.

Succès au nouveau confrère.

Dans son numéro du 7 du présent mois, *La Semaine Politique* parle de *l'Enseignement primaire* et de ses rédacteurs en termes très sympathiques, trop flatteurs mêmes, quant à ce qui nous regarde personnellement. Nous remercions cordialement le confrère de l'attention qu'il veut bien porter à l'humble organe des instituteurs de Québec.

C.-J. M.

JOURNAL POPULAIRE.—Nous venons de recevoir les Nos 1 et 2 du *Journal Populaire*, organe des travailleurs des villes et des campagnes. C'est une belle publication heb-

domadaire, de huit pages, éditée par la " Maison de la Bonne Presse," au No 31, rue St-Gabriel. Montréal, B. de P. 919.

Le bon marché de ce journal, 50c par année à la campagne et 75c en ville, sa rédaction intéressante et variée, ses feuillets de choix, dramatiques et moraux, tout lui promet la popularité qu'appelle son nom.

Session du bureau des examinateurs de Québec

Mardi, le 13 mars, 1894.

Membres présents : M. l'abbé T. G. Rouleau, président, MM. Toussaint, O'Ryan, Dufresne, Prémont, Ahern ; M. N. Lacasse, secrétaire.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Dictée française

Ce serait merveille que des enfants de quinze ans, qui ont rejeté toute religion, toute prière, et qui ne croient plus à rien, pas même à Dieu, eussent conservé la pureté des mœurs. Aussi cela n'est pas. Avec la première défaillance de la foi, commence à quinze ans, la première flétrissure du cœur. Un poète contemporain, qui connaissait bien son siècle, nous le montrait tout à l'heure ces jeunes gens de quinze ans " assis nonchalamment sous des arbrisseaux en fleur et tenant des propos qui eussent fait frémir d'horreur les bosquets immobiles de Versailles." Tous les contemporains sont témoins de la même corruption précoce. Heureux les jeunes gens qui, à cette première heure critique, sont sous l'œil d'une mère vigilante ! A leurs traits pâlis, à leur démarche embarrassée, à leur regard fuyant, à leurs yeux entourés d'un cercle bleuâtre, elle aura reconnu l'invasion du mal, et peut-être

pourra-elle encore y apporter remède. Beaucoup de natures guérissent, d'autres plus heureuses échappent à la corruption. Je n'en disconviens pas, mais la lèpre sévit sur la multitude qui en reste marquée.

Analyse grammaticale

Analyser les mots *en italiques*.

Grammaire française

1. Qu'est-ce qu'un verbe pronominal ?
2. Quels sont les deux verbes irréguliers de la première conjugaison ?
3. Qu'appellez-vous temps primitifs ? Nommez les temps primitifs ?
4. Qu'avez-vous à remarquer sur les verbes terminés en *cer* ?
5. Nommez les verbes irréguliers de la seconde conjugaison.

Littérature française

1. Qu'est-ce qu'une lettre ?
2. Interprétez la règle : *Il faut écrire une lettre comme on parle.*
3. L'aisance requise dans une lettre exclut-elle le soin ?

Composition française

Mlle C. vient de subir avec succès son examen. Elle a obtenu un brevet pour école élémentaire. Elle écrit à M. D... pour lui offrir ses services comme institutrice. M. D... est le président des commissaires d'écoles. — Faire la lettre.

Histoire-Sainte

1. Combien Jacob eut-il de fils ? Donnez les noms des enfants de Jacob.
2. Où Dieu donna-t-il sa loi aux Hébreux ?
3. Qui fut le successeur de Moïse ?
4. Qui succéda à Saül ?
5. Sous quel roi eut lieu le schisme des dix tribus ?

Histoire du Canada

1. Nommez les gouverneurs qui se sont le plus distingués sous la domination française ?

2. En quelle année fut établi le gouvernement représentatif ?

3. Quel est l'événement le plus remarquable sous l'administration de Prévost ?

4. En quelle année fut passé l'acte de l'Union ?

5. Quel était le but poursuivi par le gouvernement anglais dans la passation de l'acte de l'Union des deux Canadas ?

Arithmétique

1^o Une livre de lait donne généralement 0.1169 lbs de fromage. Combien rapporteront 100 lbs de lait converti en fromage, si le fromage est vendu 0.11½ cts la livre ?

Solution :

$.1109 \times 100 \times .11\frac{1}{2} = \$1.275 + .$ —Rép.

2^o Si un gallon de lait donne 0.3505 lbs de beurre, combien faudra-t-il de gallons pour donner 50 livres ?

Solution :

$50 \div .3505 = 142$ gals 1 pot. " 1 pinte.—Rép.

3^o Quelle est la valeur des $\frac{2}{3}$ des $\frac{3}{4}$ de la moitié d'une propriété de \$2000.00 ?

Solution :

$\frac{2}{3} \times \frac{3}{4} \times \frac{1}{2} \times 2000 = \$500.$ —Rép.

4^o Trouver l'escompte et la valeur présente d'un billet de \$480.00 à 7% pour 93 jours ?

Solution :

$\frac{480 \times 93}{360} = \$7.44.$ Intérêt à 6% en considérant l'année de 360 jours.

$\frac{480}{360} = 1.24.$ Intérêt à 1%.

$\$7.44 + \$1.24 = \$8.68.$ Intérêt à 7%.

De 8.68 il faut déduire $\frac{7}{3}$ de 8.68 pour corriger l'erreur faite en comptant 360

jours dans l'année au lieu de 365 jours $\frac{7}{3}$ de 8.68 = 12 cents.

$8.68 - 12 = \$8.56.$ Escompte.

$\$480 - \$8.56 = \$471.44.$ Valeur présente.

5^o Quel est le capital qui, placé à 5%, donnera une rente annuelle de \$280.00 ?

Solution :

$280.00 \div .05 = 5600.$ —Rép.

Tenue de Livres

(Partie simple)

Dites en quels livres il faut entrer les opérations suivantes :

Mars 1. — J'ai commencé le commerce d'épicerie avec un capital en espèces (argent) \$1000

Rép. — Livre de Caisse, Journal, Grand-Livre.

Mars 2. — J'ai acheté de E. Lebrun à crédit des marchandises au montant de 600

Rép. — Journal, Grand-Livre.

Mars 3. — J'ai vendu à Jos. Leblanc au comptant des marchandises au montant de 500

Rép. — Livre de Caisse.

Mars 4. — J'ai payé à E. Lebrun à valoir sur mon compte..... 400

Rép. — Livre de Caisse, Journal, Grand Livre.

Pédagogie

1. En quoi consiste le mode individuel ?
2. Quelles sont les principales qualités de l'enseignement ?

3. Quelles sont les fautes que l'instituteur ne doit jamais tolérer dans son école ?

Agriculture

1. Quels sont les terrains qui exigent le drainage ?

2. En quoi consiste le système de rotation ?

3. Quels sont les terrains qui conviennent le mieux à la culture du blé ?

Lois scolaires

1. Quelles conditions doit remplir un candidat qui se présente à un bureau d'examineurs ?

2. Quel est le jour fixé pour le congé dans les écoles ?

3. Les comités du conseil de l'Instruction publique ont-ils quelques droits sur les inspecteurs d'écoles ?

Hygiène

1. Nommez la science qui nous fait connaître les règles auxquelles est soumise la conservation de notre corps ?

2. La religion est-elle intéressée dans la conservation de notre santé ?

3. Quelles conditions doit avoir l'air que nous respirons ?

Bien-séances

1. Quelles règles de bien-séances doit observer l'instituteur envers les élèves ?

2. Quelles sont les principales règles de bien-séances que les élèves doivent observer entre eux ?

3. Quelles règles doivent observer les élèves en venant à l'école, et en s'en retournant chez leurs parents ?

Dessin

1. Dessiner un carré dont le côté soit de trois pouces.

2. Dessiner un triangle équilatéral dont le côté soit de deux pouces.

3. Dessiner un rectangle ayant 5 pouces de base et 3 pouces de hauteur. (1)

(1) Dans le prochain numéro nous publierons la liste des candidats qui ont obtenu leur diplôme.

DICTATION

COLUMBUS

More than three *hundred years* ago, there stood near a small town on the coast of Spain an *ancient convent*. It still stands there, on a *height* above the sea, surrounded by a forest of pine trees. A stranger *travelling* on foot, with a little boy, one day stopped at the *gate* of the convent, and asked the porter to give him a little bread and water for his child.

Poor and *friendless* though he was, when he stood at the convent gate, he afterwards became one of the most *famous* of men. That stranger was the great Christopher Columbus; and the little boy was his son Diego.

Seven years *afterwards* he was *befriended* by Isabella, queen of Spain; and, on the 3rd of August 1492, Columbus *set sail* from Spain with three small *ships*, on the great voyage which ended in the discovery of America.

— Give equivalents for the words in italics in the dictation :

Hundred years.—Centuries.

Ancient.—Old.

Convent.—Monastery.

Height.—Hill.

Travelling.—Journeying.

Gate.—Entrance.

Friendless.—Without friends.—Unknown.

Obscure.

Famous.—Celebrated,—Illustrious.

Afterwards.—Later.

Befriended.—Assisted.

Set sail.—Sailed.

Ships.—Vessels.

GRAMMAR

Answer the following questions, making each answer a complete sentence and using a pronoun instead of a noun wherever possible.

1. What is your name? Ans. It is...
2. Where were you born? Ans. I was born at...
3. When were you born? Ans. I was born on the...
4. How old are you? Ans. I am..... years old.
5. What is your age? Ans. It is..... years.
6. What relation are you to your father? Ans. I am his son, *ou bien*, I am his daughter.
7. What relation are you to your mother? Ans. I am her son, *ou bien*, I am her daughter.

(à suivre.)

Devoirs d'invention

I.—Reconnaître, dans les exemples suivants, les mots qui ont des *voyelles longues* ;
Le *Rhône* est un fleuve.—Le pain est de la *pâte* cuite.—Le *chêne* est un bel arbre.—Le café grillé a de l'*arôme*.—Le coq a une belle *crête*...—L'*âme* est immortelle.—Les pommes sont *mûres*.

II.—Écrire les mots suivants et reconnaître les différents *accents* ; général, fenêtre: charité, cèdre, lèvres, fête, arrêt, amabilité, éloge.

III.—Séparer d'abord les *mots* et ensuite les *phrases* dans les exemples ci-après : Elle a de la crème au café. Elles ont des timbres. J'ai faim. Tu as du pain. Il a du vin. Nous avons faim. Vous avez du pain tendre. Elles ont du vin rouge. Ils ont un cercle dans la main.

IV.—Distinguer les noms et les verbes dans les phrases suivantes : Le cheval trotte.—Le chat marche sur le toit.—La tourterelle

roucoule.—La poule pond un œuf tous les jours.

V. Conjuguer le verbe *être* au présent.

III

VI.—Trouver des verbes qui expriment le contraire des verbes suivants :

Pleurer (*rire*).—Sortir (*entrer*).—Ouvrir (*fermer*).—Démolir (*bâtir*).—Plier (*déplier*).—Mourir (*vivre*).—Allumer (*éteindre*).—Couvrir (*découvrir*).—Cacheter (*décacheter*).—Boucher (*déboucher*).

VII. Trouver les *homonymes* des mots suivants, puis faire entrer dans une phrase chacun des mots donnés ou trouvés.

Plainte (*plinthe*).—Plan (*plant*).—Pré (*près, prêt, prêt*).—Prix (*prix, prie*).—Puis (*puits, puis [je], Puy*).—Saint (*saint, sein, seing, ceins [je], ceint, cinq*).—Saine (*scène, seine, cène*).—Saur (*saure, sors [je], sort*).

REDACTION

1^o Rétablir l'ordre logique dans les phrases suivantes :

De l'homme méchant et vicieux, la compagnie fuyez ; Fuyez la compagnie de l'homme méchant et vicieux. — Rares sont les parents mauvais, nombreux sont les mauvais enfants ; Les mauvais parents sont rares, les mauvais enfants sont nombreux. — De mon jardin la pluie la terre a détrempe ; La pluie a détrempe la terre de mon jardin.—De la classe en revenant mon livre j'ai perdu ; J'ai perdu mon livre en revenant de la classe.—De fleurs et de verdure la campagne à se couvrir commence ; La campagne commence à se couvrir de fleurs et de verdure.

2^o L'élève devra composer une petite phrase avec les mots indiqués :

Chien, chat, ménage : Notre chien et notre chat font bon ménage ensemble. — *Classe, petite, école, bâtie* : La classe est devenue

trop petite, une nouvelle école va être bâtie.
 — *Fermier, maître, huissier* : Je connais un fermier qui, n'ayant pu payer son maître, va recevoir la visite de l'huissier.—*Baptême, bonbons, souper* : C'est dimanche prochain le baptême de mon petit frère, je mangerai beaucoup de bonbons et je ferai un bon souper.—*Temps, s'amuser, travailler* : Il y a un temps pour s'amuser, et un temps pour travailler.—*Frère, réguliers, permission, Pâques* : Mon frère est soldat dans un régiment de réguliers ; il espère obtenir une permission et venir nous voir à Pâques.

Exercices de memoire

I

QUATRAIN

Qui n'est bon citoyen, n'est pas un honnête homme ;
 De ce titre sacré, désire qu'on te nomme.
 Sers, en tout, ton pays, respectes-en les lois ;
 Distingue le mérite et donne-lui ta voix.

II

LA POMME DE TERRE

Un jeune enfant déterre
 Une pomme de terre ;
 Il y porte la dent.
 —Ma bonne, oh ! qu'elle est fade !
 J'en ai le cœur malade,
 Dit-il, en la jetant.
 —Non, elle est tendre et bonne ;
 Mais il faut, dit la bonne,
 Qu'on la cuise avant tout.
 On n'obtient rien sans peine,
 C'est la loi souveraine :
 Le plaisir est au bout.

J.-M. VILLEFRANCHE.

III

LE PAYS

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
 Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
 L'église où, tout enfant, d'une voix douce et claire,
 Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ;
 Et la petite école où, traînant chaque pas,
 Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas.
 Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
 Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
 Dans l'église avec vous chanter au même banc,
 Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

A. BRIZEUX.

Instruction Civique

La propriété

Le droit de propriété est celui par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un ; cette chose ainsi possédée s'appelle *propriété*. Celui qui possède se nomme *propriétaire*.

Il y a deux sortes de propriétés ; la propriété *personnelle* et la propriété *commune* ou *publique*. La propriété personnelle est celle qui appartient à une seule personne ; la propriété publique est celle qui appartient à une paroisse, à une ville ou à un Etat.

Nous devons respecter les propriétés publiques de la même manière que les propriétés privées.

Il ne faut jamais endommager les édifices publics, détériorer les jardins et les places érigés par les autorités.

Tout jeune homme bien élevé sait se conformer aux conseils ci-dessus.

C.-J. M.

tion au sujet du pied gauche. *Rép.* It is my left foot. *Montrez les deux pieds de chaque élève et demandez-lui :* What are these? *Rép.* They are my feet.

5° *Montrez le pied droit de chaque élève et demandez à son voisin :* What is this?

Rép. It is his right foot. *En parlant d'une fille la réponse serait :* It is her right foot :

Même question au sujet du pied gauche.

Rép. It is his left foot, *ou en parlant d'une fille :* It is her left foot. *Montrez les deux*

pieds de chaque élève et dites au voisin : What are these? *Rép.* They are his feet ;— *en parlant d'une fille ;*—they are her feet.

6° *Dictées toutes ces questions à la classe que chaque élève écrive la question, qu'il trouve lui-même la réponse et qu'il l'écrive.*

Géographie pratique

LE CANADA

III.—*Le Niagara*

(1ère suite)

La falaise extrême de Goat-island qui regarde le gouffre, sépare les deux chutes, " américaine " et " canadienne " : l'une plongeant en une nappe de faible épaisseur relative, légèrement concave vers le milieu ; l'autre se développant en un immense demi-cercle, d'où s'écoule presque toute la masse du Niagara, entre-heurtant ses eaux au fond de l'abîme. Cette chute ne mérite plus guère le nom de *Horse-shoe falls* ou " Cataracte du Fer à Cheval " qu'on lui donna jadis et qui lui reste encore ; elle est plutôt une " chaudière ", comme tant d'autres cascades canadiennes ; de trois côtés, les colonnes d'eau s'abattent et rebondissent dans le même bassin. A la cataracte plongeante répond une cataracte montante, formée des eaux qui

se brisent sur les pointes cachées de rocs, s'élançant en fusées dans l'air, puis se divisent en brouillard et retombent sur les alentours en une pluie continuelle où le soleil décrit un arc-en-ciel changeant. L'embrun monte à des centaines de mètres et se déchire en nuages blancs qui flottent dans le ciel : ces blanches vapeurs qui cheminent en longues traînées dans l'air bleu font reconnaître de loin, par-dessus les arbres des parcs, l'endroit précis où tombe le fleuve.

Parfois aussi le tonnerre des eaux, porté par le vent, annonce la cataracte, mais le Niagara ne roule plus son flot dans l'immense solitude des forêts comme au temps où le virent les premiers Européens ; le grondement des villes, des usines, des chemins de fer, se mêle à la voix de la chute et la couvre souvent. Sur une partie de la rive américaine, de laides bâtisses industrielles gâtent la vue de la cataracte ; toutefois, dans le voisinage même de la chute, les deux bords et l'île de la Chèvre sont devenus propriétés nationales, et les promeneurs peuvent, des allées ombreuses, des plates-formes tremblantes, contempler librement le tableau. Sur la rive canadienne, un convoi de chemin de fer apparaît dans une clairière du parc ; il s'arrête discrètement, et laisse aux voyageurs le temps de descendre sur la pelouse pour voir la merveilleuse courbe de l'eau verte qui se plisse sur la corniche des rochers ; quelques minutes après, ils repartent, emportant comme une vision d'un monde surnaturel.

ELISÉE RECLUS.

(à suivre.)

Un inspecteur d'écoles dévoué

Nous remercions M. l'inspecteur Ed. Savard des efforts qu'il fait pour répandre notre revue parmi les membres de la classe enseignante. La cause de l'instruction publique ne saurait avoir trop d'amis de ce genre.

Lettre Pastorale

De nos Seigneurs les Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, établissant l'œuvre des Missionnaires Agricoles.

Nous, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de nos diocèses respectifs, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

(Suite et fin.)

Nous avons constaté avec bonheur que la plus grande partie des cercles agricoles sont dirigés par des prêtres; Nous en avons conclu que les sentiments que nous exprimons aujourd'hui sont partagés par la masse du clergé, et nous trouvons dans ce fait une grande consolation et comme un gage de prospérité future pour nos paroisses.

L'œuvre de la colonisation, dont Nous vous avons déjà entretenus bien des fois, est la compagne toute naturelle de celle de l'agriculture. Le prêtre a toujours suivi de près le colon au bord de la forêt, quand il n'a pas été son compagnon de tous les instants.

Nous lui accorderons toute notre sollicitude comme par le passé et à même les ressources que le bon vouloir des fidèles mettra à notre disposition en conformité des présentes, Nous Nous réservons le privilège de faire la part de la colonisation.

La prospérité des campagnes fait celle des villes, le cultivateur étant le père nourricier de tous. Que les paroisses des villes comme celles des campagnes nous aident donc pour le succès de la cause commune. Pour que les missionnaires agricoles réussissent, il leur faut

des ressources pécuniaires; Nous nous ferons tous un titre de gloire de leur en procurer abondamment.

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1^o L'œuvre des missionnaires agricoles est fondée par toute la province civile de Québec;

2^o Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin il sera fait chaque année une quête qui sera appelée " Quête de l'œuvre des missionnaires agricoles et de la colonisation," et dont le produit sera remis à l'évêque du diocèse ;

3^o Cette quête prendra la place de la quête de la colonisation, dans les diocèses où cette dernière s'est faite jusqu'à présent.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le jour de l'Épiphanie de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

ED.-CHS. Arch. de Montréal.

J.-THOMAS, Arch. d'Ottawa.

L.-N., Arch. de Cyrène, et Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

L.-F., Ev. de Trois-Rivières.

L.-Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

N.-Z., Vic. Apost. de Pontiac.

ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

A. A., Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

M.-C., Ev. de Chicoutimi.

J.-M., Ev. de Valleyfield.

PAUL, Ev. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Eminence et de Nos Seigneurs.

B.-PH. GARNEAU, Ptre,
Sec. de l'Archevêché de Québec.

Le "Sténographe canadien"

Depuis que l'*Enseignement primaire* a mentionné le nom du *Sténographe canadien* dans ses colonnes, plusieurs instituteurs et institutrices nous en ont demandé l'adresse. Nous nous rendons avec plaisir au désir de nos lecteurs. Voici cette adresse :

"*Le Sténographe canadien,*"

MONTRÉAL, *Canada.*

La Terre-Sainte

Le *Quotidien* a distribué à ses abonnés les séries 5, 6 et 7 de la Terre-Sainte. L'album est presque au complet et comprendra 128 gravures. Cet ouvrage devrait se trouver dans toutes les maisons d'éducation. S'adresser au *Quotidien*, Lévis.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 17 mars dernier (1894), de nommer M. Thomas Guay, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Sylvestre-Sud, comté de Lotbinière, en remplacement de M. Thomas Travers, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 20 mars (1894), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Gaspé, Cloridorme :—Révd. Elzéar Dufour, en remplaçant de M. Adolphe Coulombe, absent.

Comté de Montmagny, Notre-Dame du Rosaire :—M. Charles Kirouac, en remplacement de M. P. A. Morin, décédé.

Erections de municipalités scolaires

Eriger en municipalités scolaires les divers territoires suivants, tous situés dans le comté de Saguenay, savoir :

Aguanus.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la rivière Aguanus, au sud par le fleuve, à l'ouest par Paschabeebo ou rivière Nantissipi.

Piaste Bay.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la rivière Watscheshoo, au sud par le fleuve, à l'ouest par la rivière Corneille

Romaine.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la rivière Coacouatchoo, au sud par le fleuve, à l'ouest par la rivière Romaine.

Tabatière.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par Quiquapoué, au sud par la mer, à l'ouest par Mecatina.

Saint-Augustin.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par Anse du Portage, au sud par le golfe, à l'ouest par la rivière Saint-Augustin.

Rivière Saint-Paul.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par Salmon Bay, au sud par le golfe, à l'ouest par le vieux fort.

Lourdes de Blanc Sablon.—Borné au nord par les plaines du nord, à l'est par la Longue Pointe, au sud par le golfe, à l'ouest par le Labrador, sous la juridiction de Terre-neuve.

L'érection de ces municipalités ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).

Demandes d'érections de municipalités scolaires

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Pierre de Broughton, dans le comté de Beauce, les lots numéros 8, 9, 10, 11, 12 et 13, du quatrième rang de Thetford, et les annexer à celle du Sacré-Cœur de Marie de Thetford, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Alexis de Métapédia, comté de Bonaventure, les lots 14 et 21, ainsi que les lots 42 jusqu'à 56 inclusivement, compris dans le premier rang Rivière Métapédia, du même canton, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Laurent de Métapédia, dans le dit comté de Bonaventure.


Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1894.

AU NOUVEAU LOCAL

Les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.**, ont transporté le siège de leurs affaires dans les spacieuses bâtisses ci-devant occupées par M. THOS. ANDREWS, quincaillier, au No. 5, RUE ST. JEAN, H.-V., porte voisine de M. DUQUET, horloger, où ils sont maintenant installés, et viennent de recevoir directement des manufactures les plus en renom un grand assortiment de

PIANOS, HARMONIUMS ET INSTRUMENTS

de musique de toute espèce, etc., etc. MACHINES A COUDRE sans rivales, la "DOMESTIC" de New-York. Nouvelle musique VOCALE et INSTRUMENTALE, ACCORD et RÉPARATIONS de pianos, etc., etc.

 Prix modérés et conditions faciles.

No. 5, rue St-Jean, H.-V., Québec.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

— e RELIEUR e —

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL,

Il y aura bientôt *trente ans* que je dirige une maison de reliure à Québec. Durant ce long espace de temps, je n'ai eu qu'à me féliciter des encouragements que m'ont accordés les membres du clergé et tout le public en général. Je tiens donc à remercier sincèrement ceux qui se sont adressés à moi dans le passé, les priant d'agréer mes sentiments de la plus vive reconnaissance.

À l'avenir, je continuerai comme par le passé à exécuter toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION de LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis.

Je m'occupe spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Je relie les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* à des conditions très avantageuses. J'offre aussi des conditions particulières aux Messieurs du clergé. Quant au public en général, je puis le satisfaire à des prix très avantageux.

C. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques. — Livres de prix. — Livres classiques, etc., etc., etc.

Rôle de cotisation — Rôle d'évaluation — Rôle de perception — Livre de Caisse pour municipalité.